



DECISION D-2022-55
MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE – Construction
d'un Pôle Culturel à Potigny - Attribution

Le Président de la Communauté de communes du Pays de Falaise,

- Vu l'article L.5211-2 et L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu la délibération n°53/2020 du Conseil Communautaire du 11 juillet 2020 élisant Monsieur Jean-Philippe MESNIL en qualité de Président de la Communauté de communes du Pays de Falaise ;
- Vu la délibération n°73/2020 du Conseil Communautaire 11 juillet 2020 autorisant le Président ou son délégué à prendre toute décision concernant la passation des marchés et leurs avenants ;
- Vu l'Avis d'Appel Public à la Concurrence lancé le 14 juin 2022 concernant le marché de maîtrise d'œuvre pour la construction d'un Pôle Culturel à Potigny ;
- Vu la procédure adaptée du marché en deux phases distinctes (candidatures et offres) ;
- Vu la décision D-2022-41 du 9 septembre 2022 décidant d'agréer 3 candidats à déposer une offre conformément au règlement de la consultation ;
- Vu l'avis de la Commission d'Appel d'Offres réunie le 8 novembre 2022 d'attribuer le marché de maîtrise d'œuvre relative à la construction d'un Pôle Culturel à Potigny au groupement EXO ARCHITECTES au regard des critères précisés dans le règlement de la consultation ;

DECIDE

ARTICLE 1

De conclure un marché public de maîtrise d'œuvre pour la construction d'un Pôle Culturel à Potigny avec le groupement EXO ARCHITECTES situé à BAYEUX pour un montant de 188 900 € HT, réparti ainsi :

- Missions de base : 157 500 € HT
- Mission complémentaire OPC : 27 000 € HT
- Mission complémentaire RE 2020 : 4 400 € HT

ARTICLE 2

La Directrice Générale des Services de la Communauté de communes est chargée de l'exécution de la présente décision.

ARTICLE 3

Il sera rendu compte de cette décision auprès du Conseil communautaire.

Fait à Falaise, le 24/11/2022

Le Président,
Jean-Philippe MESNIL

Certifié exécutoire,
Compte tenu de la publication le 24/11/2022

Et de sa transmission en Préfecture le
24/11/2022

